



Angers,
le 18 janvier 2021

COVID-19 : 73 experts appellent à compléter l'ensemble de la population française en vitamine D

73 experts francophones et six sociétés savantes nationales réunis autour du Pr Cédric Annweiler, chef du service de Gériatrie au CHU d'Angers, et du Pr Jean-Claude Souberbielle, tous deux spécialistes de la vitamine D, appellent à compléter en vitamine D la population française dans son ensemble (et pas uniquement les personnes âgées ou à risque de forme grave de COVID-19). Un nombre croissant d'études scientifiques montrent que la supplémentation en vitamine D (sans remplacer la vaccination) pourrait contribuer à réduire l'infection par le SARS-CoV-2 ainsi que le risque de formes graves de COVID-19, de passages en réanimation et de décès.

Sur la base des nombreuses données scientifiques accumulées au cours des derniers mois, incluant les résultats d'études françaises et internationales, **73 experts francophones** (en grande majorité des Professeurs d'Université de différentes spécialités médicales) co-signent un article de consensus soutenu par 6 sociétés savantes nationales françaises.

Cet article publié le 8 janvier 2021 dans La Revue du Praticien ([accessible ici](#)) précise les données scientifiques actuellement disponibles sur la vitamine D et la COVID-19. Les auteurs proposent des **messages clairs et pragmatiques à destination de la médecine de ville** et soulignent l'intérêt d'assurer un statut satisfaisant en vitamine D dans la population générale, y compris chez les personnes en bonne santé tous âges confondus, dans le contexte de la COVID-19.

Six sociétés savantes françaises soutiennent cet appel :

L'Association française de lutte antirhumatismale (AFLAR), la Société française d'endocrinologie (SFE), la Société française de gériatrie et gérontologie (SFGG), la Société française de pédiatrie (SFP), la Société française d'endocrinologie et diabétologie pédiatrique (SFEDP), la Société francophone de néphrologie dialyse et transplantation (SFNDT)

Bien qu'elle ne doive pas être considérée comme une arme du même niveau que la vaccination ou les gestes barrière, la supplémentation en vitamine D pourrait être un adjuvant utile pour contribuer à prévenir l'infection par le SARS-CoV-2, mais aussi et surtout réduirait le risque de formes graves de COVID-19, de passages en réanimation et de décès liés à ce virus.

Supplémentation en vitamine D : une mesure simple, sans danger, peu coûteuse, remboursée par l'Assurance maladie

Vu la fréquence élevée des insuffisances en vitamine D (hypovitaminose) retrouvées chez 40 à 50 % de la population française et plus encore chez les personnes à risque de formes graves de COVID-19, vu les nombreux arguments scientifiques en faveur d'un effet bénéfique de la supplémentation en vitamine D (et tout en attendant les résultats des essais cliniques de grande envergure en cours), et vu l'absence de risques liés à la supplémentation en vitamine D à doses adaptées, les auteurs formulent les recommandations suivantes :

- **avant toute infection par le SARS-CoV-2** : promouvoir à grande échelle la supplémentation en vitamine D pour faire en sorte que le moins de personnes possibles aient une hypovitaminose D. Tout pousse aujourd'hui à supplémenter en vitamine D tout au long de l'année les personnes à risque d'hypovitaminose D (c'est-à-dire les personnes obèses, ou très âgées, ou malades), et à supplémenter la population générale pendant la période hivernale au cours de laquelle la production naturelle de vitamine D dans la peau est (quasi) nulle aux latitudes françaises. Cela revient en fait à suivre les nombreuses recommandations nationales et internationales (avant l'épidémie de COVID-19) d'assurer un statut satisfaisant en vitamine D chez tout le monde, et il n'y a pas besoin d'attendre les résultats de nouvelles études dédiées à la COVID-19. Le dosage de la vitamine D dans le sang n'est pas nécessaire (et n'est de plus pas remboursé en France) dans ce cas.
- **en cas d'infection avérée par le SARS-CoV-2** : même si l'impact sur la prévention et/ou l'amélioration des formes graves de COVID-19 fait encore l'objet d'études en cours, les auteurs recommandent d'obtenir le plus rapidement possible un statut satisfaisant en vitamine D en recourant à une supplémentation en vitamine D à forte dose, et ce dès le diagnostic de la COVID-19 posé et sans attendre le résultat du dosage de la vitamine D.

La supplémentation en vitamine D respectant ces schémas de prescription habituels ne présente aucun risque particulier. La supplémentation doit faire l'objet d'une prescription par le médecin traitant en France. Les intoxications sont excessivement rares, et généralement liées à des prises considérables en automédication.

Comment la vitamine D peut-elle avoir un effet sur la COVID-19 ?

La vitamine D est une hormone sécostéroïde. Elle est capable d'activer ou de réprimer plusieurs dizaines de gènes, et peut ainsi théoriquement prévenir et/ou améliorer les formes graves de COVID-19 en :

- modulant l'activité du système rénine-angiotensine et notamment l'expression de l'ACE2 (utilisé par le SARS-CoV-2 pour infecter les cellules hôtes). L'ACE2 a des effets protecteurs contre l'inflammation dans plusieurs organes, dont les poumons. Au cours de la COVID-19, la régulation négative de l'ACE2 par le SARS-CoV-2 entraîne une réaction inflammatoire en chaîne, appelée orage cytokinique, qui peut se compliquer d'un syndrome de détresse respiratoire aigu avec un risque élevé de décès.

- régulant l'immunité cellulaire innée et adaptative : synthèse de peptides antimicrobiens exerçant une activité antivirale directe, et action anti-inflammatoire.
- enfin, l'hypovitaminose D semble constituer un facteur de risque indépendant de forme grave de COVID-19. Ce point est potentiellement très intéressant, car, contrairement aux autres facteurs de risque de forme grave de COVID-19 (âge avancé, obésité, comorbidités multiples) sur lesquels il n'existe que peu (ou pas) de possibilités d'agir, l'hypovitaminose D est un facteur de risque très facilement modifiable par une simple supplémentation médicamenteuse.

COVIT-TRIAL : un essai clinique français labellisé « **Priorité Nationale de Recherche** »

L'essai clinique randomisé français COVIT-TRIAL, promu par le CHU d'Angers, a été labellisé par le Gouvernement « [Priorité nationale de recherche](#) », en décembre 2020. COVIT-TRIAL teste actuellement l'effet d'une très forte dose de vitamine D administrée dès le diagnostic de COVID-19 par rapport à une dose standard de vitamine D sur le risque de décès par COVID-19 chez les personnes âgées fragiles qui ont contracté l'infection. Dix hôpitaux français et leurs EHPAD y participent. Les résultats, attendus au cours des prochaines semaines, permettront de préciser l'intérêt d'une très forte dose de vitamine D chez les malades de la COVID-19.

Ces sociétés savantes nationales françaises soutiennent cet appel à compléter la population française en vitamine D



Anita Rénier - CHU Angers
Directrice de la communication
Tel : 02 41 35 53 33 / 06 65 80 66 81
directioncommunication@chu-angers.fr

Audrey Capitaine - CHU Angers
Relations presse - Rédactrice
Tel : 02 41 35 79 97
audrey.capitaine@chu-angers.fr